

**Appel d'offres n°AO-14-2024**  
**Concernant l'audit des comptes de l'Agence Nationale de Réglementation des  
Télécommunications au titre des exercices 2024, 2025 et 2026.**

**Note de clarification n°2**

à la suite de demandes d'éclaircissements  
soumises par des candidats

*(Ce document comporte deux (02) pages y compris la présente)*

Suite au lancement de l'appel d'offres cité ci-dessus, l'ANRT a été destinataire de demande d'éclaircissement.

En réponse, et en application de la réglementation en vigueur, l'ANRT met à la disposition des candidats, sur les sites Web : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et [www.anrt.ma](http://www.anrt.ma) (rubrique : Appel d'offres), la présente **Note de clarification n°2**. Nous vous invitons à **visiter régulièrement lesdits sites** afin de prendre connaissance des clarifications ou compléments publiés concernant l'appel d'offres cité ci-dessus.

Il est rappelé que seuls les éléments contenus dans cette Note et dans les éventuelles réponses écrites communiquées par l'ANRT devront être pris en compte par les candidats dans la préparation de leurs soumissions au présent appel d'offres, **à l'exclusion de toute déclaration orale**.

Les réponses, fournies ci-après, concernent strictement et exclusivement le présent appel d'offres. Elles ne peuvent, en aucun cas, être étendues à d'autres sujets ou thématiques ou appels d'offres.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

**Chef de la Division des Achats  
et de la Logistique**

**Rachid AOUINE**



**03 JUN 2024**



**Appel d'offres n°AO-14-2024**  
**Concernant l'audit des comptes de l'Agence Nationale de**  
**Règlementation des Télécommunications au titre des**  
**exercices 2024, 2025 et 2026.**

**Note de clarification n°2**

Question	Réponse ou complément de l'ANRT
Il faut ajouter la rubrique de la demande de la caution électronique.	Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire dans le présent appel d'offres.

Chef de la Division des Achats  
et de la Logistique

Rachid AOUINE



03 JUN 2024

